



Une ULIS professionnel est un dispositif qui permet d'accueillir dans des lycées « ordinaires » des élèves présentant des besoins éducatifs particuliers liés à une situation de handicap.

Les élèves qui souffrent de TFC sont des élèves qui ont des difficultés pour mémoriser, organiser les informations, raisonner, se repérer dans le temps et l'espace, communiquer leur pensée, résoudre un problème ou faire un choix. Les troubles spécifiques du langage écrit et de la parole font partie des TFC.

Chaque élève bénéficie d'un parcours personnalisé. Il est inscrit dans sa classe de référence et bénéficie du dispositif ULIS selon ses besoins.

→ PUBLIC CONCERNÉ	Elèves ayant une notification MDPH
→ OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner l'élève en situation de handicap dans la réussite de son projet professionnel Valider un référentiel de compétences professionnelles Valider un diplôme de niveau 3 Accéder à l'autonomie Développer la confiance en soi
→ PRÉ-REQUIS/ CONDITIONS D'ADMISSION	<ul style="list-style-type: none"> Être capable de communiquer avec ses pairs et les adultes, de gérer son temps et d'être autonome dans les transports Bénéficier d'une notification ULIS de la part de la MDPH
→ DURÉE DU CONTRAT/ RYTHME ALTERNANCE	<p>Parcours de trois ans : Première année de détermination : élaboration du projet professionnel (découverte des formations, stages en entreprise) A l'issue de cette première année mise en place soit</p> <ul style="list-style-type: none"> D'une orientation en milieu protégé <p>D'un projet personnalisé permettant de suivre les cours du CAP choisi avec l'accompagnement ULIS</p>
→ MODALITÉS ET DELAIS D'INSCRIPTION	Entretien individuel, réponse à l'issue de l'entretien
→ TYPE DIPLOME	Diplôme du Ministère de l'Education Nationale - Niveau 3
→ POURSUITES D'ÉTUDES	<ul style="list-style-type: none"> CAP
→ DÉBOUCHÉS	<ul style="list-style-type: none"> Activité salariée en milieu ordinaire avec ou sans reconnaissance de travailleur handicapé Activité salariée en Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT)
→ LES ATOUTS DU CENTRE DE FORMATION	<p>Réseau de partenaires :</p> <p>Enseignant référent (lien famille/jeune/lycée), Famille, Professeurs, Partenaires sociaux (Aide Sociale à l'Enfance/SESSAD/ITEP), Partenaires médicaux (infirmière/orthophoniste/psychologue/CMP) Internat Educatif et Scolaire (responsable vie scolaire et éducateurs) AESH, Vie scolaire</p>
→ SERVICES PRATIQUES	<ul style="list-style-type: none">  Accessibilité aux personnes en situation de handicap  Accès au SELF  Ligne de bus Astro-bus, ligne SNCF  Sur place : internat éducatif pendant les semaines de regroupement, Possibilité de logement au Foyer Jeunes Travailleurs (FJT)

Dispositif ULIS TFC

→ CONTENU DE LA FORMATION

- Suivi individuel
- Enseignement général
- Enseignement professionnel
- Recherche doc

→ METHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Rythme de l'alternance
CFA / Entreprise



Enseignement en
modularisation en digital
Learning et présentiel

Livret d'apprentissage
Numérique



MOODLE

Livret de suivi
Pédagogique



L'organisation de la Formation
(Planning, cours, résultats,
absences)



Equipes de Suivi de Scolarisation (ESS)



→ MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

Un test de positionnement est effectué à chaque admission.
L'inscription au CAP, diplôme de l'Education Nationale, se fera au travers de la validation de modules, de formations internes et de Contrôle en Cours de Formation (CCF). L'établissement est habilité centre d'examen par l'Education Nationale pour le CCF.

**Vous souhaitez plus
d'informations**

Contactez Nous...

Inscription et renseignements

Accueil et secrétariat ouverts du lundi au
vendredi de 8h30 à 17h

Delphine BOUTIGNY Coordinatrice handicap

☎ 06 11 61 43 70 ou par mail à :
delphine.boutigny@apprentis-auteuil.org

Sandra BESLIC Secrétariat du lycée

☎ 02.31.61.24.00 ou par mail à :
lp.victorine-magne@apprentis-auteuil.org

